



FLAG FOOTBALL COLLÉGIAL DIVISION 3 CONFÉRENCE SUD-OUEST Procédure de sélection des équipes d'étoiles 2024-2025

Formules :

Féminin : L'équipe d'étoiles de la section A sera composée de quinze (15) joueuses et d'une (1) équipe d'entraîneurs. L'équipe d'étoiles des sections B et C sera composée de neuf (9) joueuses et d'une (1) équipe d'entraîneurs.

Masculin : Les équipes d'étoiles seront composées de sept (7) joueurs et d'une (1) équipe d'entraîneurs.

Nomination et compilation :

Les entraîneurs soumettent un nombre de joueuses/joueurs selon leur position au classement cumulatif de la saison régulière.

Féminin :

- Première (1^{re}) position : Trois (3) joueuses
- Deuxième (2^e) et troisième (3^e) positions : Deux (2) joueuses
- Quatrième (4^e) position et suivantes : Une (1) joueuse

Masculin :

- Première (1^{re}) et deuxième (2^e) positions : Deux (2) joueurs
- Troisième (3^e) position et suivantes : Un (1) joueur

Équipe d'entraîneurs :

Les équipes votent pour les trois (3) meilleures équipes d'entraîneurs, **en excluant leur équipe** (le 1^{er} choix aura 5 points, le 2^e 3 points et le 3^e 1 point).

**Les athlètes qui ont fait l'objet d'une sanction supplémentaire du commissaire ne sont pas admissibles. Les athlètes doivent être admissibles à participer aux éliminatoires.*

Critères à considérer :

- 1- Performance
- 2- Éthique

Étapes à suivre : **(dates sujettes à modification)**

- 1- Semaine du 21 octobre : Les équipes soumettent leurs candidats et votent pour les entraîneurs des autres équipes.
- 2- Semaine du 28 octobre : Le RSEQ dévoile les sélectionnés.